

2013/5394 - Approbation d'une convention de mise à disposition de locaux situés 11, rue de Turenne à Lyon 3e au profit du centre social de la rue Bonnefoi (Direction du Développement Territorial) (BMO du 01/04/2013, p. 0810)

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

Mme BRUGNERA Anne, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Monsieur le Maire, je ne sais pas si tous les élus connaissent la rue de Turenne dans le 3^e arrondissement de Lyon, mais je suis tout à fait certain que chacun connaît le CLIP. Donc, la rue de Turenne se situe juste à l'arrière du CLIP, dans cette zone urbaine sensible. Hier occupés par la Mission Quartiers Anciens de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, ces locaux seront donc demain consacrés aux activités de deux associations : le Centre social Bonnefoi et Les Petits Débrouillards.

En tant que Maire du 3^e arrondissement, je me réjouis de cette mise à disposition pour deux raisons : d'une part, elle répond aux besoins des deux structures qui font un travail formidable sur le terrain, et d'autre part elle permettra dans la lignée des actions que nous avons entreprises d'éviter la vacance des locaux dans ce secteur, et par là-même de promouvoir à la fois le tissu associatif et aussi la tranquillité publique.

Concernant les besoins en locaux des associations, cela fait longtemps que les élus de la Mairie du 3^e arrondissement, en partenariat avec les services de la Ville, recherchent des locaux plus grands pour le Centre social Bonnefoi. Il faut bien le dire, sa surface d'activités actuelle de 500 m² est trop petite au regard des structures équivalentes de la Ville. Après plusieurs pistes qui se sont progressivement révélées impossibles, ces locaux, à quelques rues de là où ils sont actuellement, nous ont semblé une véritable opportunité puisqu'ils ajouteront 125 m² à la surface actuelle. De plus, situés au cœur du quartier qu'ils connaissent bien, cela permettra de développer des partenariats avec les habitants, avec les autres associations du secteur, et en particulier avec l'association des Petits Débrouillards qui cohabitait jusque là avec une autre association, l'Olivier des Sages, qui doit déménager.

Ensuite, c'est important pour le quartier Moncey-Péri-Ballanche. Nous nous sommes fortement engagés depuis 2008 pour redonner une vie «apaisée» à ce quartier. Nous sommes intervenus avec le concours de l'Etat pour interdire les marchés illicites, nous avons également fait le choix de fermer le passage Turenne pour endiguer le développement de trafics en tous genres. On a vu la semaine dernière que cela n'endigait pas tous les trafics, on a vu aussi l'efficacité de la police nationale. Parallèlement, les services urbains du Grand Lyon interviennent tous les jours pour assurer la gestion de cet espace enclavé. Nous soutenons aussi, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les initiatives associatives.

J'avoue qu'en tant que Maire de proximité je craignais une vacance des locaux dans ce quartier car, au-delà des projets urbanistiques, de la gestion, des services urbains, c'est avant tout par la présence humaine, par l'accompagnement bénévole, par le tissu associatif que ce quartier vit.

A terme enfin, nous avons un grand projet, la rénovation de la place Ballanche, qui est largement enclenché et sera soumis à concertation. Donc, aujourd'hui, la présence du centre social Bonnefoi et des Petits Débrouillards au n° 11 de la rue de Turenne participera donc à l'animation du quartier, à la grande satisfaction des élus du 3^e arrondissement. Nous voterons évidemment avec enthousiasme ce rapport.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)